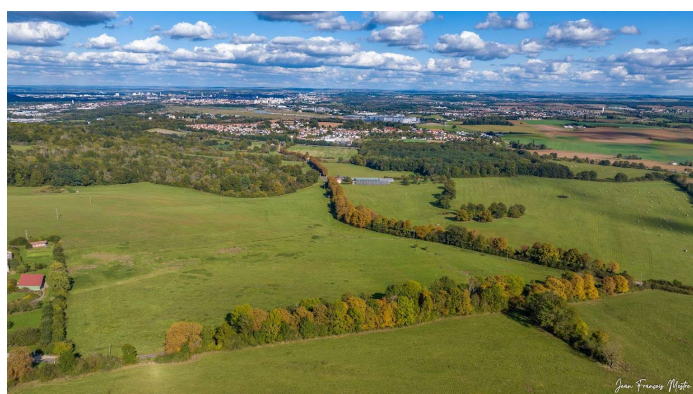




LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Conseil municipal du 26 mars 2026



Sommaire :

Préambule.....	p.3
1. Présentation du-CFU 2025 Fonctionnement.....	p.5
2. Focus sur la masse salariale	p.7
3. Présentation des grands équilibres financiers.....	p.9
4. Présentation du CFU 2025 Investissement	p.13
5. Les orientations politiques 2026.....	p.14
Conclusion.....	p.19

NB : Les données figurant dans ce document et relatives aux autres communes de même strate proviennent de la DGCL – Données DGFIP 2023.

Préambule : une démarche de transparence

Ce débat n'a pas de caractère décisionnel mais contribue à définir la politique d'investissement et la stratégie financière, qui seront traduites ultérieurement dans le budget primitif. À Augny, on aurait pu s'en passer : la loi n'impose ce débat qu'aux communes de plus de 3 500 habitants. Pourtant, depuis trois ans, la municipalité a fait le choix de l'organiser.

Pourquoi ? Parce que la transparence et la réflexion collective sur l'argent public, ça compte.

Cette année encore plus, avec une équipe municipale en partie renouvelée après les élections. L'idée est de permettre à chacun de se familiariser avec les enjeux financiers et d'échanger *avant* que le budget ne soit finalisé. Pas de décision prise ce jour-là, mais une étape déterminante : c'est ici que se dessinent les grandes lignes des investissements et de la stratégie financière qui guideront ensuite le budget.

En clair : un temps d'échange pour mieux préparer l'avenir de notre commune, ensemble.

Le rapport d'orientations budgétaire doit notamment présenter :

- Les hypothèses retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité et de subventions,
- Les engagements pluriannuels en matière de programmation des investissements,
- Les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement,
- Les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de dette,
- La structure et l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des éléments sur la rémunération, des avantages en nature et du temps de travail.

Le contexte général :

L'année 2026 s'ouvre dans un environnement macroéconomique profondément marqué par **l'instabilité géopolitique**, le ralentissement de la croissance et la recomposition des politiques budgétaires européennes. Les tensions persistantes en Europe de l'Est et au Moyen-Orient continuent d'alimenter la volatilité des marchés de l'énergie. Avec un prix des carburants jamais vu et véritable indicateur d'une inflation qui est de nouveau à nos portes.... Monnaie.

En France, cette conjoncture se traduit par une croissance encore atone (+0,9 % prévus en 2026 selon la Banque de France), un déficit public durablement excessif (5,4 % du PIB en 2025) et une dette en hausse, imposant à la Nation un effort structurel important.

C'est dans ce cadre exigeant, où l'État qui ne sait se réformer, sollicite fortement les collectivités territoriales, que s'inscrit le débat d'orientations budgétaires 2026

La poussée inflationniste déclenchée par la crise énergétique et la guerre en Ukraine s'est progressivement estompée. En France, l'inflation est revenue sous le seuil de 2 % à l'été 2025,

en ligne avec l'objectif poursuivi par la Banque centrale européenne. Pour l'ensemble de l'année 2025, l'INSEE et la Banque de France anticipent une inflation moyenne d'environ +1 %, qui remonterait à +1,4 % en 2026.

Loi de finances 2026 : La loi de finances a été approuvée le 2 février 2026.

Les principales mesures impactant les collectivités territoriales :

➤ **Ecrêtement de la compensation liée à l'exonération partielle de 50 % des locaux industriels :**

Cette compensation fiscale, versée par l'Etat depuis la réduction de 50 % de la base fiscale des locaux industriels en 2020, sera ponctionnée à hauteur de **19,3 %** de l'allocation compensatrice de taxe foncière de 2025, dans la limite de 2% des recettes réelles de fonctionnement (N-2).

➤ **Valeurs locatives des locaux industriels :**

Les valeurs locatives des locaux industriels, qui étaient jusqu'alors indexées sur l'inflation (IPCH de novembre N-1 à novembre N), seront à compter de 2027 **indexées sur la grille des tarifs professionnels**. Cette mesure va affecter la revalorisation automatique des bases fiscales des locaux industriels.

➤ **DILICO (compte 739218 pour la ponction et compte 732181 pour le reversement partiel à la collectivité) :**

Il est à noter que le prélèvement sur les recettes fiscales, le **DILICO** (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités), a finalement été **supprimé pour l'ensemble des communes** tandis que son enveloppe de contribution est reconduite pour l'Eurométropole (pour information, ce montant s'élevait à 1,2M€ en 2025). Le DILICO des communes qui ont contribué en 2025 sera reversé aux collectivités à hauteur de 30 % sur les exercices 2026, 2027 et 2028 soit 15 000 €/an sur 3 ans (loi de finance 2025).

➤ **Fonds vert :**

S'agissant de la section d'investissement, le fonds vert, permettant de faire financer par l'Etat les projets d'investissement écologiques des collectivités, voit son enveloppe à nouveau diminuer de 27 % en 2026, la portant à 837 M€ au niveau national. Concernant la répartition territoriale, l'impact n'est pas connu mais il pourrait affecter notre demande de subvention pour la rénovation de notre école.

➤ **Cotisations à la CNRACL :**

Enfin, il convient de noter la **poursuite de la hausse des taux CNRACL** décidée en 2025 (+ **3 points**). Cette cotisation, dont le taux était fixé en 2024 à 31,65 %, est passée à 34,65 % en 2025 et atteindra 37,65 % en 2026, pour un objectif de 43,65 % en 2028. Il s'agit d'une augmentation conséquente pour notre budget soit plus 16 000 € cette année.

Dans ce contexte, beaucoup de communes subissent. Augny s'adapte sans renoncer. Elle s'adapte, parce que la prudence est indispensable et elle ne renonce pas, parce que l'avenir du village ne peut être mis entre parenthèses et les projets en cours doivent continuer.

1. PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 FONCTIONNEMENT

Il convient de noter qu'à compter de 2025, le CA (Compte Administratif) change de nom et est désormais désigné par CFU (Compte Financier Unique).

FONCTIONNEMENT

DETAIL	CA 2024	CFU 2025
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges à caractère général	691 514,44	714 016,65
Charges de personnel	830 794,42	890 304,57
Charges de gestion courante	355 652,05	388 475,99
Impôts et taxes	7 846,00	57 718,00
Charges financières	57 698,97	52 237,94
Valeurs des immo cédées	2 391,33	1 950,92
DEPENSES REELLES	1 945 897,21	2 104 704,07
Opérations d'ordre	58 524,00	60 969,25
Dépenses	2 004 421,21	2 165 673,32
VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement reporté		
Atténuations de charges	885,94	94,87
Redevances et droits	35 297,99	33 098,86
Impôts et taxes	2 046 253,13	2 218 384,07
Dotations et participations	824 638,42	789 694,34
Produits de gestion courante	152 267,46	153 142,21
Produits financiers	42,00	41,70
Produits exceptionnelles	1 512,65	475,20
Recettes réelles	3 060 897,59	3 194 931,25
Opérations d'ordre	53 454,00	54 704,00
Recettes	3 114 351,59	3 249 635,25
Excédent de fonctionnement capitalisé N -1	1 109 930,38	1 083 961,93

EVOLUTIONS DES DEPENSES : + 8 %

Charges à caractère général : + 3%

Après avoir connu une progression depuis 2022, les dépenses à caractère général retrouvent une stabilité.

Concernant les coûts liés à l'énergie qui restent maîtrisés, on constate toutefois une augmentation des taxes liées à ces consommations.

Charges nettes de personnel : + 6 %

Ces dépenses intègrent plusieurs évolutions :

- Personnel affecté au recensement : 4 personnes pendant 1 mois
- Le poste de chargé d'urbanisme qui est passé à 90% à compter de septembre 2025 (80% en 2024)
- Le poste bibliothécaire 31H/hebdo toute l'année (22H/hebdo en 2024)
- Heures complémentaires : 50H pour la bibliothèque dans le cadre de l'organisation de manifestations et de formations.

A Augny les dépenses nettes de personnel représentent 41 % des dépenses de fonctionnement, alors que la moyenne des communes de la strate est de 50,40 %.

Charges de gestion : + 9 %

Cette augmentation est notamment liée à l'augmentation de la participation versée aux PEPLORREST : + 9% - 225 788 € en 2025 (203 590 € en 2024).

EVOLUTIONS DES RECETTES : + 4 %

Impôts et taxes : + 8%

Cette augmentation est liée au reversement total de l'accise sur l'électricité à hauteur de 176 808 € (47 000 € en 2024).

Dotations et participations : - 4 %

Suppression de la dotation de solidarité rurale (- 26 000 €).

FISCALITE LOCALE

Rappel des taux votés en 2025 :

	Taux votés	Taux moyen de la strate*
Taxe foncière (bâti)	24.06 %	36.94 %
Taxe foncière (non bâti)	26,81 %	48.90 %
Taxe d'habitation	7,85 %	15.9 %

(*Source : comptes des communes)

Pour mémoire, les taux n'ont pas évolué depuis 2004.

2. FOCUS SUR LA MASSE SALARIALE

Effectif personnel communal en ETP

	2022	2023	2024	2025	Evolution sur 4 ans	Prévu 2026
Administratif	3,96	4,4	4,8	4,83	+ 0.87	4,93
Technique	8,42	9,19	9,53	9,33	+ 0.91	10
ATSEM	2	2	2	2	/	2
Bibliothèque	0,62	0,62	0,66	0,85	+ 0.23	0,85
Apprentissage	1,99	1,67	1	1	- 0.99	0.66
TOTAL	16,99	17,88	17,99	18,01	+ 1,02	18,44

Indice moyen ETP selon la taille des communes : entre 2000 à 3500 habitants :

12 agents pour 1 000 habitants

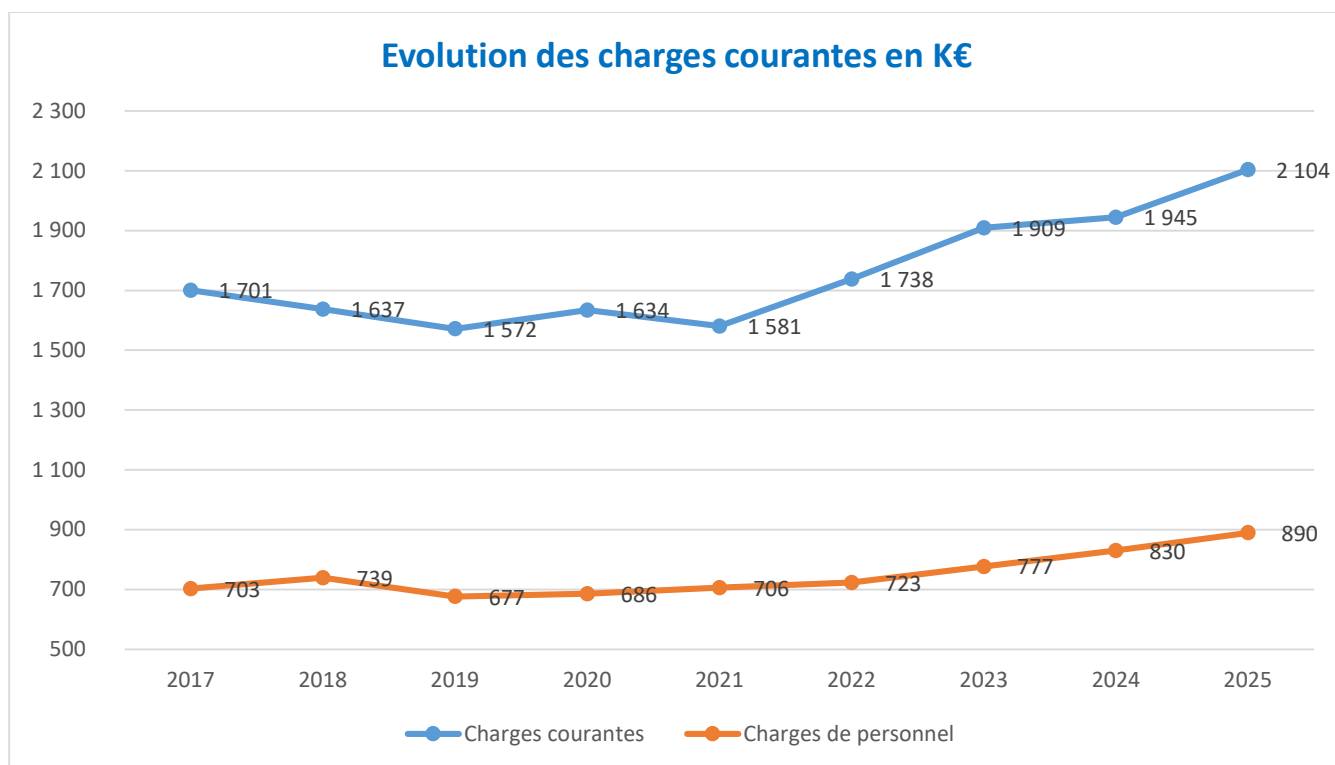
Les principales évolutions pour 2026 devraient être :

- Le poste de chargé d'urbanisme augmente à 35H00 à partir de septembre 2026
- Augmentation du taux de cotisation employeur de la CNRACL : + 3 points soit 16 000€
- Remplacement de Corinne GARNIER en doublon à partir de l'été 2026
- Embauche d'un personnel supplémentaire au ST dans l'année

Moyenne d'âge du personnel au 01/01/2026 = 41 ans

Masse salariale

	2022	2023	2024	2025
CHARGES BRUTES	723 677 € Dont revalorisation point d'indice + 3,5 %	777 526 € Dont augmentation IFSE Pour tous les agents + 1,5 % du point d'indice	830 794 € Dont remplacement agent maladie = 10 000 €	890 304 € Dont personnel affecté au recensement + augmentation CNRACL
REMBOURSEMENTS	10 288 €	13 288 €	885 €	3 953 €
CHARGES NETTES	713 389 €	764 238 €	829 909 €	886 351 €



Ratio 7 : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

Moyenne des communes de 2 000 à 3 500 habitants = 50,4 %

Augny = 41 %

3. PRESENTATION DES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, **l'épargne brute** représente le socle de la richesse financière.

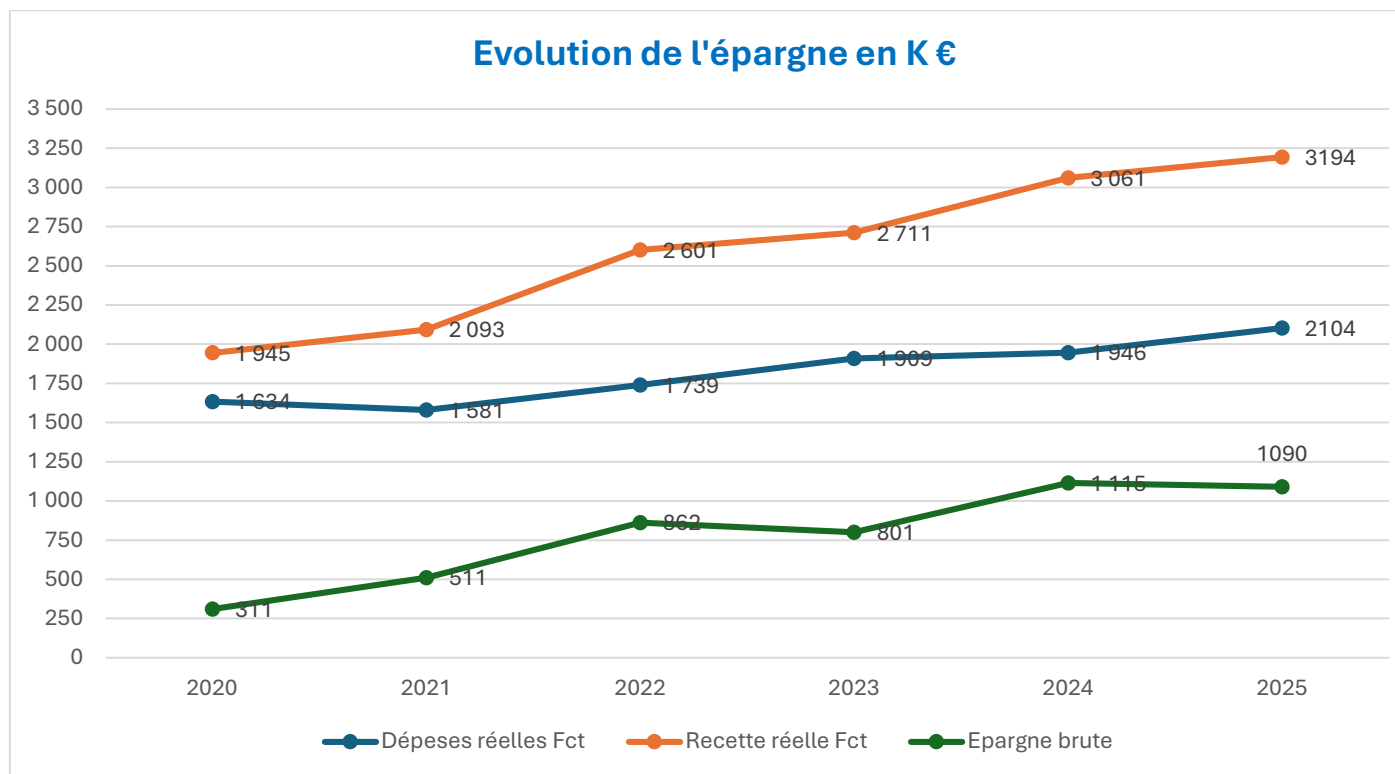
L'encours de dette rapporté à l'épargne brute (en année) représente **la capacité de désendettement**.

L'épargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette constitue l'épargne nette c'est-à-dire la capacité d'autofinancement.

Les calculs ont été réalisés sur la base des derniers chiffres du recensement INSEE 2025 soit 2 236 habitants.

EVOLUTION DE L'EPARGNE

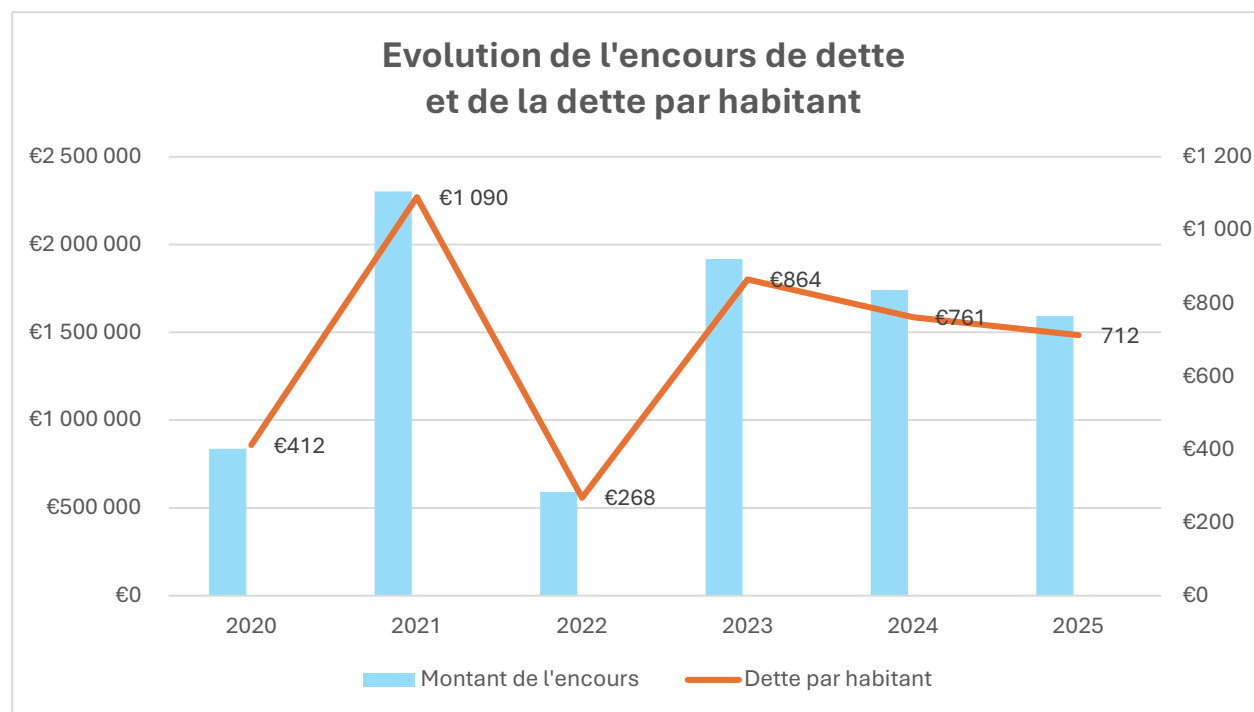
	2022	2023	2024	2025	Ratio commune de 2000 à 3500 h	Ratio Augny 2 236 h
Dépenses réelles de fonctionnement	1 738 995 €	1 909 495 €	1 945 897 €	2 104 704 €	918 € / hab	941 € / hab
Recettes réelles de fonctionnement	2 601 067 €	2 711 152 €	3 060 897 €	3 249 635 €	1 122 € / hab	1 453 € / hab
Epargne brute	862 071 €	801 657 €	1 115 000 €	1 090 227 €	224 € / hab	487 € / hab
Taux d'épargne brute	33 %	29 %	36 %	33 %	15,9 %	
Epargne nette	- 850 978 €	630 088 €	938 133 €	907 899 €		
Dépenses brutes d'équipement	467 122 €	2 731 983 €	3 113 487 €	2 842 934 €		
Taux d'équipement	18 %	100 %	101 %	87 %		
En cours de dette	589 709 €	1 918 139 €	1 741 273 €	1 593 059 €	652 € / hab	712 € / hab
Taux d'endettement (Dette / RRF)	22 %	70 %	56 %	49 %	58 %	
Capacité de désendettement (en années)	0,7	2,3	1,5	1,46	3,2	



Ce graphique illustre que l'épargne continue à progresser dans un contexte pourtant défavorable marqué par une inflation généralisée et une hausse des charges.

Les recettes réelles de fonctionnement continuent à augmenter tout comme les dépenses réelles de fonctionnement.

Le fait de maintenir et même d'augmenter l'épargne montre une gestion rigoureuse, capable d'absorber les événements sans toutefois sacrifier les investissements.

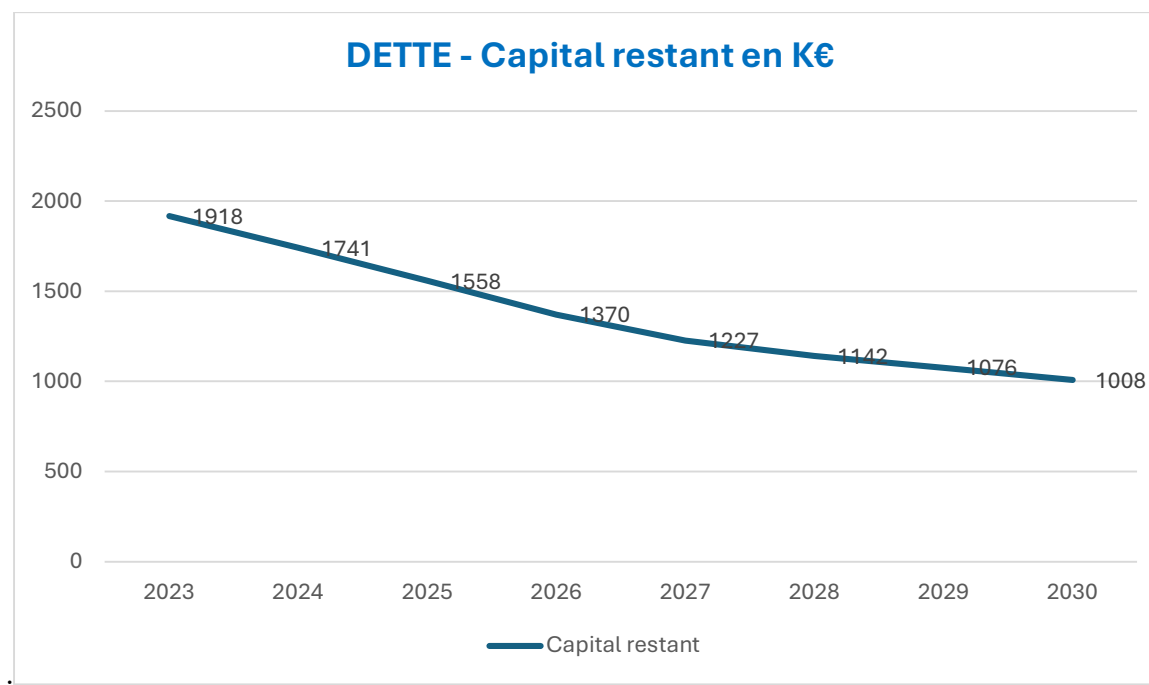


Les deux pics d'endettement de 2021 et 2023 correspondent à deux projets structurants pour le cadre de vie, la préservation de l'environnement et l'image du village:

- 2021 avec la création du lotissement de la Ramotte
- 2023 avec les travaux liés à la traverse.

La dette par habitant reste toutefois stable ces trois dernières années et en deçà des moyennes observées pour des communes de taille similaire.

Les investissements importants des dernières années n'ont en effet pas compromis les capacités d'investissement pour les futurs projets. La commune garde ainsi des marges de manœuvre avec une dette maîtrisée



Evolution des emprunts en cours :

- Emprunt pour la réalisation du plateau sportif foot / tennis : **500 000 € / taux : 3.04 %** (coût total : 604 462 €)
Dernière échéance en août 2026
- Emprunt pour la rénovation de l'aile nord Mazenod : **1 000 000 € / taux : 3.08 %** (coût total : 1 249 440 €)
Dernière échéance en mars 2028
- Emprunt pour la requalification de la traversée : **1 500 000 € / taux : 3.10 %** (coût total : 2 014 867 €) jusqu'en 2042

4. PRESENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA 2024	CFU 2025
Déficit reporté		758 209,78
EMPRUNTS	176 866,53	182 327,56
Immobilisation incorporelles	54 704,00	62 856,50
Immobilisation mobilier	45 564,01	391 119,26
Immobilisation construction	144 109,25	77 598,84
Participations et créances rattachées	2 500,00	
Avance budget annexe	-	-
IMMOBILISATIONS OPERATIONS	2 923 814,58	2 374 214,43
Stand de tir	8 856,00	16 162,80
MAZ Parc Simon	23 890,56	58 061,98
Rénovation énergétique école	30 638,64	127 590,20
Halle tennis	262 294,97	
TRAVERSEE AUGNY	2 598 134,41	2 172 399,45
DEPENSES REELLES	3 347 558,37	3 846 326,37
Opérations d'ordre	125 753,68	296 179,54
DEPENSES	3 473 312,05	4 142 505,91
RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 2024	CFU 2025
Virement de la section de fonctionnement	-	-
Excédent reporté	735 772,27	
FONDS PROPRES	1 129 117,28	1 825 520,31
RECETTES D'EQUIPEMENT	719 389,04	2 358 241,46
TRAVERSEE D'AUGNY	492 207,78	1 915 364,46
Halle de tennis	151 604,79	
Remboursement budget annexe	-	-
Vente terrain		
Recettes réelles	2 584 278,59	4 479 941,31
Opérations d'ordre	130 823,68	296 179,54
RECETTES	2 715 102,27	4 776 120,85
Résultat d'investissement	- 758 209,78	337 435,40

Les principales dépenses d'investissement 2025

- Traversée d'Augny : 2 172 399 €
- Rénovation énergétique de l'école – MO : 127 590 €
- Parc Simon : 58 061 €
- Toilettes cimetière : 57 352 €
- Achat GOUPIL : 32 342 €

- Achat balayeuse : 77 000 €
- Alambic : 38 000 €
- Eclairage sentier Béjattes : 22 806 €
- Achat véhicule utilitaire : 23 500 €

Les principales recettes 2025 :

- Fonds propres : 1 825 520 € : + 61 %.

Cette augmentation est la traduction d'un rappel de FCTVA sur 4 ans qui a permis d'encaisser 656 667€ (243 294€ en 2024) à développer FCTVA 150 000 €

- Subventions d'équipement :

- Traversée d'Augny : 1 915 364 €
- Prairies Saint Blaise : 424 689 € (Agence de l'eau)
- Plantation Glissu : 18 188 € (EMM).

6. LES ORIENTATIONS POLITIQUES 2026

Au cours du mois de mars le programme pour les six prochaines années a été présenté et distribué aux aunéens. Ce présent débat prend d'ores et déjà en compte les orientations présentées dans le programme.

Ainsi, le prochain budget 2026 s'articulera autour des quatre axes suivants.

Axe 1 : Patrimoine naturel et biodiversité

➤ **Poursuite de la renaturation et végétalisation de la traverse :**

Pour 2026 il s'agira de finaliser les travaux engagés pour la traverse ces dernières années notamment :

- La fin des travaux pour la rue de Fey
- La pose du mobilier urbain
- Divers travaux de finition

➤ **Acquisition des prairies secteur Saint Blaise :**

La signature des actes de vents interviendra au cours du premier semestre après la signature des contrats d'ORE (Obligation Réelle Environnementale).

Cette acquisition permettra de porter à 145,52ha les surfaces totales préservées depuis 2001. La commune restera vigilante pour le cas où de nouvelles opportunités se présenteraient.

➤ **Poursuite de la politique d'acquisitions foncières** pour la préservation du cadre de vie et de la biodiversité



Axe 2 : Proximité et vie sociale

➤ Soutien au fonctionnement des écoles :

Comme les années précédentes, la commune investira pour le fonctionnement, le transport des sorties ou encore l'apprentissage de la natation, mais également le renouvellement des équipements numériques.

➤ Soutien au développement des activités périscolaires et ALSH :

La participation de la commune vient équilibrer le budget de fonctionnement du périscolaire, qui comprend la pause méridienne, le développement des activités NAP, l'organisation des ALSH et la participation au séjour annuel des adolescents. La part prise en charge par la commune ne dépassera pas 50% du budget total du périscolaire et maintien de la 4^{ème} semaine.

➤ Développement de la bibliothèque :

L'achat de divers mobiliers permettra d'améliorer la qualité de l'agencement et l'accueil des adhérents. En outre, des actions continueront à être menées dans le cadre du développement d'actions d'animation autour de la lecture (ateliers avec les écoles, club de lecture, événements spécifiques,...). La bibliothèque participera également à divers événements culturels et associatifs comme le marché de Noël.



➤ Déploiement d'une politique culturelle de qualité avec une programmation annuelle de 12 spectacles :

- 6 spectacles grand public
- 2 spectacles dédiés aux écoles
- 1 spectacle familial pour la fête de Saint Nicolas
- 1 animation culturelle lors du repas offert aux aînés
- 1 animation lors des rendez-vous aux jardins
- Festival HOP HOP HOP

➤ Développement des actions du CCAS

Le budget sera proposé en augmentation pour 2026 afin de répondre aux besoins exprimés. Les rencontres intergénérationnelles, la participation financière au club de l'amitié ou encore la poursuite d'actions pour la lutte contre l'exclusion numérique.

➤ Soutien au secteur associatif

Mise à disposition de salles, soutien logistique aux manifestations associatives et soutien financier au fonctionnement (57 600 € en 2025).

Axe 3 : Equipements publics de proximité

➤ **Rénovation thermique des écoles :**

Le projet de rénovation énergétique du **groupe scolaire** se poursuivra avec le lancement de la consultation des marchés de travaux en 2026. Une attention particulière est portée à la performance énergétique : isolation renforcée, modernisation des systèmes de chauffage (géothermie), amélioration du confort thermique. Pour 2026, les premiers travaux envisagés devraient concerner la géothermie.

Le contexte actuel rend incertaines les dotations qui pourraient être allouées à la commune pour ce projet mais tout sera mis en œuvre pour obtenir des financements.

Il convient en outre d'ajouter que ce projet sera réalisé en site occupé. Cela signifie que les travaux n'auront lieu que pendant les vacances scolaires et dureront donc sur plusieurs années (2026 – 2028).



➤ **Modernisation de l'éclairage du plateau sportif :**

Remplacement des allogènes par des leds, gestion optimisée de l'éclairage des équipements sportifs en fonction des besoins spécifiques des activités sportives.

➤ **Travaux salle des fêtes :**

Cet équipement a désormais presque 30 ans et nécessite aujourd'hui des travaux d'amélioration afin de répondre au mieux aux usages et aux attentes tant en intérieur qu'en extérieur.

➤ **Travaux Eglise :**

Le projet vise à rénover l'ensemble des peintures intérieures afin de rendre l'église plus lumineuse et accueillante. Il comprend aussi le nettoyage et la restauration de la statuaire et du chemin de croix en terre cuite, ainsi que le nettoyage complet des vitraux.

A ce projet s'ajouteront également d'autres travaux d'entretien courant notamment sur les cloches et la mise à la terre de l'installation électrique.

Axe 4 : Cadre de vie et sécurité

➤ **Cheminement :**

Le plan d'entretien des sentiers communaux (venelles) continuera à être déployé en 2026 afin de maintenir et d'améliorer les parcours piétonniers



➤ **Environnement / Fleurissement :**

Des opérations de fleurissement continueront à être menées et développées afin de répondre aux attendus par suite de l'obtention de la 4^{ème} fleur.

Poursuite des opérations de plantations de bulbes à différents endroits de la commune. En 2025, 40 000 bulbes ont été plantés.

➤ **Parc Simon :**

La labellisation du Parc Simon comme parc pittoresque devrait intervenir d'ici à la fin du premier semestre. Un plan de gestion sera formalisé afin de planifier les différentes actions à mener pour l'entretien et le maintien de ce site.

➤ **Raccordement au CSU de la métropole :**

Les travaux nécessaires à l'installation de caméras complémentaires et le raccordement au CSU (Centre de Supervision Urbain) seront réalisés en 2026.

➤ **Décorations de Noël :**

Une première phase de décoration de Noël a déjà été mise en place afin d'apporter une ambiance chaleureuse au village en cette période de l'année. Cette démarche sera poursuivie en 2026 avec des opérations complémentaires, destinées à enrichir la mise en lumière et à diversifier les éléments décoratifs durant la période festive.



Conclusion : un budget de transition, d'action et de projection

Le DOB 2026 incarne trois dimensions :

- **Transition** : Intégration de la nouvelle équipe municipale,
- **Continuité** : Finalisation des projets engagés comme la traverse
- **Projection** : Lancement de chantiers structurants comme la rénovation des écoles

Augny 2026 : Un budget ambitieux, engagé et tourné vers l'avenir

Notre commune écrit aujourd'hui une nouvelle page de son histoire avec un budget audacieux, porteur d'espoir et résolument tourné vers l'action. Dans un contexte national où les défis se multiplient, Augny fait le choix de l'initiative, de la créativité et de l'engagement pour garantir un avenir radieux à ses habitants. Parce que chaque euro investi est un pas de plus vers un territoire plus durable, plus solidaire et plus dynamique.

Notre force c'est d'avoir une vision claire, ancrée dans trois piliers déterminants : la **transition** vers un modèle plus responsable, la **continuité** des services publics de qualité, et la **projection** vers un territoire toujours plus innovant. Ce budget 2026 en est la traduction concrète : où chaque décision reflète notre détermination à bâtir ensemble un village exemplaire, où il fait bon vivre, travailler et grandir.

Un élan économique au service de tous

Augny mise plus que jamais sur son attractivité pour les entreprises, car c'est bien cette vitalité économique qui nous permet de financer la transformation de notre commune. Accueillir des activités, c'est créer des emplois, c'est soutenir nos commerces, c'est assurer des ressources pour investir sans alourdir la charge des ménages.

Des infrastructures et des services pensés pour l'avenir

L'éducation bénéficie d'une attention particulière. Notre école, pierre angulaire de notre projet de début de mandat, fera l'objet d'un plan d'investissement ambitieux sur trois ans, pour offrir aux enfants un cadre moderne, apaisé et stimulant. Les chantiers en cours, comme la traverse, seront menés à leur terme.

Parce que la culture et le sport sont des leviers essentiels de cohésion, nous consolidons notre soutien aux associations qui animent notre vie locale

Les familles bénéficieront de services périscolaires améliorés, alliant qualité éducative et flexibilité, pour concilier vie professionnelle et parentale en toute sérénité. Et parce que la lecture et l'accès à la culture sont des droits pour tous, nous déployons une programmation riche : 12 spectacles tout au long de l'année, dont le festival Hop-Hop-Hop, pour éveiller les curiosités et nourrir les imaginaires.

Un territoire résilient, sobre et innovant

Notre engagement environnemental se traduit par des actions concrètes et mesurables :

- Dans le cadre de son dispositif d'accompagnement des habitants, la commune favorise l'adoption de modes de consommation plus durables et sobres, en soutenant une transition énergétique responsable.
- Réduction de notre empreinte carbone grâce à des infrastructures plus sobres et pour notre approvisionnement en Gaz et en électricité des énergies 100 % renouvelables.
- Préservation des ressources par une gestion responsable de l'eau, des déchets verts et des espaces naturels.

Chaque projet intégré à ce budget est pensé pour protéger notre environnement, tout en améliorant votre quotidien.

Nous faisons d'Augny un modèle de village engagé, où chaque génération trouve sa place et peut s'y épanouir.